

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2019)
Heft: 2249

Artikel: La culture du bâti enfin mise au présent : conversation du patrimoine : comment une idée nouvelle fait son chemin dans les méandres fédéraux
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020042>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La culture du bâti enfin mise au présent

Conservation du patrimoine: comment une idée nouvelle fait son chemin dans les méandres fédéraux

Yvette Jaggi - 23 juin 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35144>

Rituel quadriennal oblige, l'Office fédéral de la culture met en consultation son projet de [Message culture](#) pour les années 2021 à 2024.

Les cantons, qui ont une compétence générale en matière de culture, et les villes, qui en assument la majeure partie du financement, ainsi bien sûr que les milieux concernés vont scruter les intentions fédérales. Tous y trouveront la confirmation des soutiens déjà acquis et quelques [relèvements ciblés](#) des plafonds de dépenses.

Seule - et très bonne - innovation budgétaire: l'ouverture d'un crédit-cadre de 3,1 millions de francs pour la culture du bâti, plus précisément pour «*l'encouragement de la médiation et du débat dans la culture du bâti et le soutien à des offres de conseil et de formation*» sous la responsabilité de l'Office fédéral de la culture.

Même dans un pays riche et attentif au milieu naturel et construit comme la Suisse, la prise en considération de la culture architecturale contemporaine est récente, contrairement à l'attention traditionnellement vouée au patrimoine culturel archéologique et historique. Ce décalage devrait progressivement s'amenuiser

grâce à une prise de conscience, certes tardive mais convergente, de la part des professionnels de l'architecture et de la construction ainsi que de diverses autorités fédérales compétentes.

D'abord les professionnels concernés

Dès 2010, la Société des ingénieurs et architectes (SIA) engageait le combat pour la reconnaissance de la culture du bâti (*Baukultur*), par les autorités politiques et plus généralement par la société. En 2015, la maison d'édition des trois revues proches de la SIA prenait un nom significatif: [espazium](#) - *Les éditions pour la culture du bâti*.

Constatant en février 2011 que le [Message culture 2012-2015](#) ne mentionne pas la culture contemporaine du bâti, la SIA se tourne vers le Parlement pour réparer cette lacune puis lui demande en plein débat de «*rectifier le tir*». Ce que les Chambres n'ont pas voulu faire, de crainte de remettre en cause le passage prévu au système de versements globaux des aides aux cantons, libres dès lors d'affecter les fonds reçus à la sauvegarde de tels objets à protéger ou à la poursuite de certaines interventions archéologiques.

Sans se décourager, la SIA et

ses nombreux alliés reviennent inlassablement à la charge et parviennent à faire admettre l'essentiel de leur [Manifeste](#) de mars 2010 sur la culture du bâti comme défi de la politique culturelle. En bref, la culture du bâti cesse d'être perçue comme une réalité exclusivement liée au passé et englobe aussi la création contemporaine.

Ensuite la dimension internationale

En janvier 2018, en prélude au Forum économique de Davos, les ministres de la culture et nombre de personnalités représentant notamment les organisations européennes intéressées, l'Unesco et l'inventaire Icomos International se réunissent à l'invitation du président de la Confédération, Alain Berset.

Les délégués adoptent la [Déclaration de Davos](#). Ce texte affirme le rôle central de la culture dans l'environnement bâti, précise la notion de culture du bâti, donne la vision de la culture du bâti de qualité et met l'accent sur les avantages d'une telle culture pour la société. Tous éléments qui se retrouvent textuellement dans les priorités de la politique culturelle fédérale affirmées pour les prochaines années.

Enfin les stratégies de l'administration fédérale

Le [Message culture 2016-2020](#) consacre quelques lignes à la transition en préparation pour faire face aux «répercussions négatives d'une urbanisation débridée» et dénoncer la «piètre qualité architecturale de nombreux bâtiments récents». Pour ne rien dire des problèmes plus généraux liés à l'aménagement du territoire et des infrastructures, à la mobilité croissante, à la transition énergétique et, bien sûr, au développement du paysage.

D'ici 2020, l'Office fédéral de la culture a reçu pour mission de développer une stratégie interdépartementale en faveur de la culture du bâti, associant une dizaine d'offices fédéraux ainsi que les cantons, des experts externes et les hautes

écoles. Parallèlement à ces travaux de spécialistes, l'Office prend des mesures propres à sensibiliser à la culture contemporaine du bâti des publics divers, tels le monde politique et la société civile.

Le très élaboré projet intitulé [Stratégie Culture du bâti](#) vient d'être mis en consultation auprès des milieux intéressés qui devraient y trouver une réponse à leurs préoccupations respectives. Ce rapport veut non seulement une reconnaissance de la création contemporaine, mais aussi le développement d'une conscience de la qualité culturelle du bâti, s'exprimant aussi bien dans le détail architectural que dans la planification urbanistique. Dans tous les cas, les choix opérés et les politiques suivies ont une incidence directe sur la qualité de vie des habitants et le développement durable des

espaces, construits ou non.

La mise en œuvre de cette *Stratégie* se fera au cours des années couvertes par le *Message culture 2021-2024* sur lequel se prononceront les parlementaires élus en octobre prochain. Tout semble finement préparé – sur le papier – pour encourager une prise de conscience générale de l'importance politique, sociale et environnementale de la culture du bâti.

Reste la question des moyens, que d'aucuns espéraient plus généreusement distribués. En réalité, seul l'Office fédéral de la culture, chargé de coordonner la stratégie et sa mise en œuvre, verra son budget augmenté à cette fin. Les autres administrations fédérales concernées pourront toujours utiliser de façon optimale leurs compétences et faire jouer les synergies.

Air2030: du crédit-cadre au choix du nouvel avion de combat

Aviation militaire: entre question de principe et implications concrètes

Jean-Daniel Delley - 20 juin 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35134>

L'aviation militaire helvétique a connu une naissance difficile. Et sa vie fut tout sauf un long fleuve tranquille. Selon toute probabilité, l'actualité ne lui annonce pas un cours plus calme.

En 1910, le Conseil fédéral refuse de financer la formation des pilotes. C'est un appel de

dons auprès de la population qui permet l'achat des 17 premiers appareils en 1916. En 1964 éclate le scandale des Mirage. Un dépassement de 66% du crédit initial conduit à la démission de Paul Chaudet, chef du département militaire fédéral, et à une réduction du nombre d'avions achetés qui passe de 100 à 59. En 1993,

l'initiative populaire [Pour une Suisse sans avions de combat](#) est certes rejetée, mais elle obtient un soutien non négligeable (42,8% des votants). En 2014, le peuple refuse l'achat des Gripen: opposition au modèle choisi, coût jugé trop élevé et gestion catastrophique du dossier par Ueli Maurer, alors chef du